COMMUNE D'ALLONNES

Mairie d'Allonnes
135 rue Albert Pottier – BP23
49650 ALLONNES
Tél : 02.41.52.00.30
Email : mairie@allonnes-49.fr

Dossier à retourner avant le :

30 novembre 2025

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
Année 2026
Nom de l'association :

Le présent dossier de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la commune d'Allonnes. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique. ***Il ne concerne pas le financement d'un investissement.***

➢ Documents à joindre OBLIGATOIREMENT à votre demande :

☐ Composition du Conseil d'Administration de l'année en cours si modification ou non déposé à la Mairie
[Noms, prénoms, coordonnées et fonctions dans l'association]
☐ Statuts de l'association
☐ Rapport moral et/ou rapport d'activité
☐ Rapport financier
☐ Etat de la trésorerie en fin d'exercice. Joindre une copie du(es) relevé(s) de compte
[En caisse, compte bancaire, livret de dépôt, livret d'épargne, autres avoirs]
☐ Compte-rendu de la dernière Assemblée Générale
☐ Relevé d'Identité Bancaire
☐ Pour les associations du CSA, liste complète des jeunes licenciés nés entre le 01.01.2011 et aujourd'hui
[Noms Prénoms / Adresses précises / Dates de naissance]

Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné.

➢ A compléter :

Page 3 : *Présentation de votre association*

Page 4 : *Renseignements complémentaires*

Page 5 : *Budget réalisé 2025 respectant la nomenclature du plan comptable associatif*

Page 6 : *Budget prévisionnel 2026 avec demande de subvention*
Si vous disposez déjà d'un budget établi sous cette forme, il vous suffit de le transmettre sans remplir le document du dossier.

Page 7 : *Attestation sur l'honneur*
Cette attestation permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire, de signer la demande de subvention. Votre demande ne pourra être prise en compte que si cette attestation est complétée, signée et accompagnée des pièces à joindre.

Ce dossier sera instruit par les élus en commission pour une proposition de subvention dans le cadre du Conseil Municipal.

Après le vote, les associations sont avisées par courrier de la décision prise par l'assemblée municipale, ainsi que des modalités de versement.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être examiné.

Présentation de l'association

Nom	
Activité	
Adresse du siège	
Tél	
Mail	

A renseigner obligatoirement :

N° déclaration de l'association en Préfecture :
Déclaration en Préfecture le :

PRESIDENT	
Nom et prénom	
Adresse	
Tél	
Adresse mail	

TRESORIER	
Nom et prénom	
Adresse	
Tél	
Adresse mail	

SECRETAIRE	
Nom et prénom	
Adresse	
Tél	
Adresse mail	

Renseignements complémentaires

➢ Pour les **associations du CSA**, vous devez nous fournir **obligatoirement** une liste complète des jeunes licenciés nés entre le 01.01.2011 et aujourd'hui.
[Noms Prénoms / Adresses précises / Dates de naissance]

Informations :

Nombre d'adhérents.....

Nombre de salariés (ETP).....

Montant de la subvention demandée pour l'année 2026 :

.....€

Dans la mesure du possible merci de justifier ce montant (fonctionnement, besoin en matériel, besoin pour une manifestation, autre)

Implication de l'association dans la vie Allonnaise :

Renseigner votre participation aux différentes manifestations organisées sur la commune, actions en collaboration avec les équipements de la commune, les écoles…

BUDGET RÉALISÉ EN 2025
Nom de l'association :

DEPENSES	En Euros		RECETTES	En Euros
Charges de fonctionnement			Recettes de fonctionnement	
Achats			Recettes propres	
Etudes et prestations de services				
Matières et fournitures non stockées			Vente de produits finis	
Eau, électricité			Autres produits de gestion courante :	
Entretien et petit équipement			Cotisations	
Fournitures administratives			Autres	
Services extérieurs			Produits financiers	
Assurances			Sur opération de gestion	
Documentation			Sur exercices antérieurs (affectation du résultat)	
Entretien réparation				
Divers			Autres recettes	
			Subventions demandées	
Autres service extérieurs			Commune d'Allonnes	
Honoraires			Autres (préciser l'organisme)	
Publicité			Dons	
Déplacements, missions				
Frais postaux et télécommunication				
Divers				
Impôts et taxes				
Charges de personnel				
Salaires et charges				
FRAIS DES MANIFESTATIONS			RECETTE DES MANIFESTATIONS	
TOTAL DES DEPENSES			TOTAL DES RECETTES	

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026
Nom de l'association :

DEPENSES	En Euros		RECETTES	En Euros
Charges de fonctionnement			**Recettes de fonctionnement**	
Achats			**Recettes propres**	
Etudes et prestations de services				
Matières et fournitures non stockées			**Vente de produits finis**	
Eau, électricité			**Autres produits de gestion courante :**	
Entretien et petit équipement			Cotisations	
Fournitures administratives			Autres	
Services extérieurs			**Produits financiers**	
Assurances			Sur opération de gestion	
Documentation			Sur exercices antérieurs (affectation du résultat)	
Entretien réparation				
Divers			**Autres recettes**	
			Subventions demandées	
Autres services extérieurs			Commune d'Allonnes	
Honoraires			Autres (préciser l'organisme)	
Publicité			Dons	
Déplacements, missions				
Frais postaux et télécommunication				
Divers				
Impôts et taxes				
Charges de personnel				
Salaires et charges				
FRAIS DES MANIFESTATIONS			**RECETTE DES MANIFESTATIONS**	
TOTAL DES DEPENSES			**TOTAL DES RECETTES**	

Montant de la subvention sollicitée pour l'année 2026 :

Subvention obtenue en **2025**	
Subvention demandée à la commune d'Allonnes pour le **fonctionnement général 2026**	

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Joindre tout document qui pourrait aider les élus à prendre une décision (photo, commentaire, descriptif, etc.).

ATTESTATION

➢ Obligatoire quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e), (nom et prénom) ……

Représentant(e) légal(e) de l'association ……

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

☐ que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants)
☐ que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations
☐ exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics
☐ que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte
☐ demander une subvention de : ……..€ au titre de l'année ou exercice 2026
☐ que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association

=> Joindre un RIB

Fait, le ……à……..

Signature

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

La loi N° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

COMMUNE D'ALLONNES
Mairie d'Allonnes
135 rue Albert Pottier – BP23
49650 ALLONNES

Tél : 02.41.52.00.30

Email : mairie@allonnes-49.fr
Site internet : www.allonnes-49.fr

PRATIQUE

Trousse à outil de l'association sur le site internet de la commune :
[Accueil /Association, Culture & loisirs / Les associations /Trousse à outil de l'association]

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Déclaration de manifestation
- Autorisation de débit de boisson
- Autorisation de voirie
- Brocante et vide grenier
- Loterie et Tombola
- Loto